2 105- NIEKUS-VERBURG-08032019-09H06

Sujet: [!! SPAM] [INTERNET] Oppostion de placement d'éoliennes dans le bois de Bouéry

De: Elzy Niekus-Verburg <elzyniekus@hotmail.nl>

Date: Fri, 8 Mar 2019 09:06:44 +0000

Pour: "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" < pref-enquete-publique@haute-

vienne.gouv.fr>

Copie à : Pappa & Pauline < verburg.paulb@planet.nl>

Je suis co-proprietaire de la maison de mes parants a 1 Le Peu de la Tâche.

Je ne veux pas d'éoliennes dans le bois de Bouéry

Je viens à Mailhac sur Benaize pour rendre visite à ma famille a Le Peu de la Tâche, y passer mes vacances et pour profiter de la calme et la tranquillité de la campagne

Les touristes viennent dans cette région pour profiter de la tranquillité de la campagne. Ce projet de parc éolien transformera cet environnement en un environnement bruyant et industriel, réduisant ainsi le nombre de touristes.

Le bois de Bouery est riche en biodiversité, il faut protéger les espèces qui vivent dans cette forêt.

La forêt de Bouéry est située sur un corridor écologique (voir la trame verte et bleue) et est un réservoir important pour la biodiversité.

Migration des grues. Les éoliennes, d'une hauteur de 180 m, seront situées perpendiculairement au couloir de migration des grues. Dans certaines conditions météorologiques, les grues volent à 150 m d'altitude, ce qui les expose à un risque de collision avec les pales.

Salutation distinguée Elzy Verburg

Verstuurd vanaf mijn iPhone